

# 3<sup>ème</sup> Conseil d'Ecole à Dissay

## Le 29/06/2021 à 17H00

**Personnes présentes:** Mmes Benoist, Lopin, Turpin, représentantes des parents ; Mmes Derré, Roussiez et Trihan, M. Marchais, enseignants ; Mme Manceau et M. Richard, mairie

**Personnes excusées :** Mme Remblière, représentante des parents, Brignone IEN

Compte-rendu effectué par les enseignants

### 1- Documents et informations officiels

a) **Projet d'Ecole 2020-2024** validé par l'Inspection. Les 3 axes de travail sont : assurer la maîtrise des fondamentaux, prendre en compte la diversité des élèves et maintenir un dialogue de qualité avec les parents.

b) **Livre offert par le ministère de l'Education Nationale pour les CM2.** Recueil des Fables de La Fontaine. Action renouvelée chaque année

c) **Protocole sanitaire** allégé avec possibilité d'enlever le masque en extérieur en date du 17/06/2021. Pas d'informations pour la rentrée 2021-2022

### 2--Actions du 3<sup>ème</sup> trimestre: (depuis la tenue du 2<sup>ème</sup> Conseil d'Ecole de l'année : 11/03/2021

**Malgré la mise en place d'un protocole sanitaire et du confinement débuté à l'automne, les élèves ont pu toutefois profiter d'actions et projets variés.**

**Seule action prévue qui n'a pas pu avoir lieu : Ecole et Cinéma pour les 4 classes**

- ❖ **Fête du court métrage** pour les 4 classes.
- ❖ **La semaine de la presse du 22 au 26 mars.** CM thème « L'information sans frontières ? » Venue de la correspondante de Ouest France et journaliste à Contact FM Valérie Cascio et de Chloé Morin, service civique à Contact FM. Participation à l'émission « l'écho de la jeunesse » à l'occasion de la semaine de la presse.
- ❖ **Activité natation** pour les élèves de GS au CE2 du 04 mai au 6 juillet. Les enseignants font part des problèmes rencontrés avec le personnel de la piscine lors des séances.
- ❖ **Participer au projet « nos ruralités » avec Contact FM** pour 3 classes de la GS au CM2. Venue à l'école de Mme Chloé Morin, service civique de la radio. Création et enregistrements de scénettes de théâtre sur le thème des générations. Scénettes diffusées en juin sur la radio locale.
- ❖ **Sortie Golf**, après un cycle d'apprentissage (prêt du matériel par USEP) pour les élèves de CM1 CM2 au golf de Mulsanne **le lundi 10 mai**. Sortie rendue possible grâce à l'USEP (Union Sportive des Ecoles Publiques). L'école de Dissay est adhérente à cette association, ce qui permet aux élèves de pouvoir pratiquer notamment des sports innovants. Sortie gratuite prise en charge par l'USEP. Adhésion pour l'école pour l'année à cette association : 183,20 euros pris en charge par la coopérative scolaire
- ❖ Accueil de la médiatrice du **musée de Malicorne** (faïence et céramique) jeudi et vendredi 4 et 5 juin pour les 4 classes : découverte des différents types d'argile et création d'objets/animaux/traces à la barbotine en fonction des niveaux de classes. Coût : 1278 euros, pris en charge par la coopérative scolaire.
- ❖ **Sortie de mai 2020 repositionnée le 18 juin 2021** pour les élèves de la TPS au CE2 à la ferme GAEC la Cerclerie à Précigné. Coût activités : 494 euros, coût transport : 1350 euros Total : 1844 euros pris en charge par la coopérative scolaire, obligation de prendre un bus par classe (protocole sanitaire).
- ❖ **Mur d'escalade du conseil départemental** prévu en avril repositionné en fin d'année du 21 juin au 06 juillet en raison des vacances de printemps avancées. Merci aux parents agréés pour leurs disponibilités et à la mairie d'accepter d'accueillir le mur (assurance, sécurité, barrières). Gratuit pour l'école

### **Point financement des projets de l'année :**

Cette année, malgré les restrictions sanitaires, l'APE (Association des parents d'élèves) a financé la coopérative scolaire à hauteur de 5000 euros. Un grand merci aux membres de l'APE

Les comptes de l'école de cette année se finaliseront durant l'été en raison d'attente de dernières factures et bénéfices (la benne papier). Le bilan financier sera établi à la rentrée de septembre.

### 3- Rentrée 2021-2022:

Mme Sébire quitte l'école

Effectif prévu : 70 élèves. (-3 sur l'effectif global PS au CM2)

Niveaux	PS-MS-	GS-CP	CE1-CE2	CM1-CM2
Effectifs	6 + 10 = 16	6 + 11 = 17	7 + 12 = 19	6 + 12 = 18
Enseignant	Mme Trihan	Mme Derré	M. Marchais	Mme Roussiez

Mme Roussiez sera remplacée une journée par semaine pour la décharge de direction

#### **Horaires scolaires :**

**Si maintien du protocole avec non brassage des élèves : entrées et sorties décalées.**

**Si retour aux horaires classiques :** Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9H à 12H et de 13H30 à 16H30.

L'école communiquera les informations dès que possible par mail.

L'équipe enseignante indiquera à la rentrée les créneaux horaires retenus pour les activités pédagogiques complémentaires (APC)

#### **Projets déjà prévus pour l'année prochaine (2021-2022) :**

- **Activité natation** pour les élèves de GS au CE2 et de CM qui auraient besoin de consolider leurs acquis pour passer l'ASSN (si le protocole sanitaire le permet) le mardi en début d'après-midi de mars à juin 2022
- **Activité voile** en fin d'année
- Poursuite de l'activité **échecs** pour les CE et CM
- Premiers secours PSC1 avec la croix rouge pour les CM
- Action **Ecole et Cinéma** pour les maternelles PS MS
- **Inscription des 4 classes aux Incorruptibles.** Le but est de susciter l'envie et le plaisir de lire. Une sélection de livres est proposée à chaque classe (de 5 à 8 livres). On s'engage à les lire, les explorer et à donner son avis. Nous devons voter pour notre livre préféré de chaque série en fin d'année scolaire. Coût environ 270 euros et 30 euros d'adhésion à l'association des Incorruptibles pour les 4 classes, soit un total de 300 euros.
- Possibilité peut-être d'avoir de nouveau le mur d'escalade étant donné que sa présence en fin d'année 2020-2021 a été plus courte que prévue. Cela est en train d'être vu avec le Conseil Départemental
- Demande effectuée auprès de l'IA afin d'obtenir la présence d'une personne « **service civique** » pour la rentrée prochaine afin de contribuer aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes de l'école. La présence d'Amandine Da Conceicao, service civique de janvier à juin a été un véritable plus pour l'école. Fin de son contrat le 2 juillet.

#### 4- Point éco:

1) La collecte de papiers a de nouveau été autorisée par le syndicat Val de Loir avec la société GDE à raison d'une benne par an. Benne du 1<sup>er</sup> au 08 juin. Poids récolté : 6,26 tonnes. La collecte est donc valorisée à hauteur de 55 euros la tonne. Bénéfice pour l'école : 344,30 euros. Cela est une vraie réussite. Merci à tous L'année prochaine, à l'automne, l'école aura la confirmation ou non de la possibilité d'effectuer une collecte en fin d'année. L'école informera dès que possible si la collecte a lieu.

Un grand merci à tous les Dissayens qui s'associent à cette manifestation. L'agence postale est associée à cette action en permettant aux habitants d'y stocker leur papier en attendant la benne.

L'équipe enseignante remercie la mairie qui a permis la présence de M. Franck Pineau ainsi que les deux parents venus aider à l'acheminement du papier de la poste à la benne.

2) L'école est toujours un point de collecte pour les bouchons et les piles.

3) Pratique du pique-nique zéro déchets

4) Volonté de ne plus utiliser du plastique jetable. Dans chaque liste de fournitures, sera demandé une gourde (protocole sanitaire).

## 5- Remerciements/demandes:

### ➤ Remerciements:

- Au conseil municipal d'avoir autorisé la présence du mur d'escalade, pour avoir accepté de financer deux bus au lieu d'un seul pour l'activité natation (protocole sanitaire oblige) et aux employés municipaux chargés de la voirie et de l'entretien et en particulier M Pineau, pour l'écoute face à nos demandes (mur d'escalade, logistique, benne papier, réparations, exercices évacuation incendie, sécurité)
- Merci aux parents de l'APE pour avoir proposé tout au long de l'année des événements/ventes et d'avoir eu l'idée d'un cadeau pour chaque élève sous forme d'un bon d'achat au rayon culture d'une grande surface.

### ➤ Demandes :

- Vérification des gouttières et toitures de tous les bâtiments de l'école
- Nettoyage des cours de récréation
- Classe maternelle : déplacement de meubles pour réaménager l'espace. *M. le maire fera en sorte que Franck Pineau se déplace à l'école.*
- La rénovation des peintures des classes de maternelle et de l'étage a été annoncée par la mairie, qu'en est-il ? *M. le maire indique qu'une entreprise de peinture effectuera un devis début juillet. Les travaux seront entrepris à l'été 2022 et cela concernera les classes et d'autres salles de l'école.*
- La municipalité accepte-t-elle de poursuivre le financement de l'activité voile à Marçon pour l'année prochaine ? L'école a pour habitude d'emmener les grands tous les 2 ans mais l'activité de cette année est reportée en 2021-2022 en raison de la pandémie.

Coût : 780 euros (130 euros le transport A/R) pour 6 séances si les tarifs n'augmentent pas.

*M. le maire et Mme Manceau assurent l'école du financement du transport de cette activité.*

## 6- Parole donnée aux représentants parents, à la mairie :

**Parents :** Activité natation : des parents qui ont accompagné ont indiqué aux parents élus qu'ils trouvent que l'équipe des maîtres-nageurs n'est pas bienveillante envers les enfants.

Sécuriser les abords de l'école : Pourrait-il être envisagé qu'une personne fasse traverser les enfants

Au niveau de la départementale aux heures de sortie de l'école ? Et/ou est-il possible d'indiquer l'école par des panneaux de signalisation au niveau de la même départementale ? *Réponse mairie : La mairie va voir ce qui peut être fait.*

**Mairie :** Pour les ventes permettant un bénéfice pour l'école, l'APE ne doit pas hésiter à transmettre les infos/bon de commandes au conseil municipal.

Pour l'activité natation, M. le maire signale qu'il en fera part en réunion de Communauté de Communes.

D'autre part, il indique également qu'une réunion cantine se tiendra en début d'année scolaire. Le contrat du prestataire se termine à la fin de l'année civile.

Enfin, les représentants de la mairie annoncent que la voirie va être refaite rue de la Passerelle. Un marquage au sol piéton sera créé face à l'école. Un projet est aussi à l'étude au niveau de la circulation des bus pour prendre en charge les élèves lors des sorties. Faire en sorte que les bus s'arrêtent au niveau de la départementale sur une zone sécurisée.

Séance levée à 18H

Signatures

représentant Ecole

**ECOLE Y. ARTHUS-BERTRAND**  
3 Avenue du Mans  
72500 DISSAY <sup>SS</sup> COURCILLON  
02 43 79 47 61  
ce.0720164m@ac-nantes.fr

J. Roumy

représentant Mairie

Le Maire,  
**Gérard RICHARD**  
Pour le Maire et par délégation,  
L'Adjoint,  
**Evelyne CHEVALIER**

représentant Parents

He BENDISI